

Filière bois, mieux répondre aux besoins des exploitations



Office du Développement Agricole
et Rural de Corse

AVIS D'APPEL A PROJETS

Accompagnement de la Filière bois
Mesures N°6.4.2 et 8.6 du PDRC

Objet : Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises qui œuvrent dans le secteur des travaux forestiers, de l'exploitation forestière. Permettre aux entreprises de répondre aux besoins des propriétaires forestiers en amont de la filière, d'augmenter l'utilisation du liège et du bois local dans la 2ème transformation, et d'améliorer la filière biomasse-énergie

Bénéficiaires : Les entreprises œuvrant en amont, en première et en deuxième transformation, conformément aux critères des mesures 6.4.2 et 8.6

Date de clôture : 15 mai 2020

Règlements et formulaires de l'appel à projets
disponibles sur le site: www.odarc.fr

ODARC - Avenue Paul Giacobbi - RP 818 - 20801 BASTIA
Tél: 04.95.30.95.30

Programme de Développement Rural de la Corse
PDRC 2014-2020

Ce second appel à projet de la programmation du PDRC 2014-2020 veut contribuer à renforcer la compétitivité des entreprises de la filière et vise particulièrement une modernisation de l'outil de production de la première transformation.

En favorisant l'émergence et la consolidation d'acteurs susceptibles de répondre aux exigences techniques et normatives du marché, il doit participer à accroître la part du bois corse dans le marché des produits bio-sourcés en plein essor à l'heure actuelle.

Lever de la politique de relance de la filière bois, il constitue l'un des outils de la démarche de l'ODARC qui encourage l'utilisation

du bois local (bois énergie et bois d'œuvre) et du liège dans l'économie des territoires.

Inscrit dans le droit fil d'une politique de soutien d'une montée en gamme des produits locaux de qualité (démarche en cours de certification du bois local sous la marque « lignum corsica »), cet appel à projet priorise le développement des activités qui font défaut dans la filière, telles que le sciage, le séchage, le traitement et le marquage mécanique des bois, la transformation du liège, la production de bois d'ingénierie...



Le Dash nouvelle génération en expérimentation sur la Corse cet été.

Les regrets des présidents des Sis

Le protocole de la matinée ayant été modifié sur décision de la préfète de Corse, Guy Armanet et Pierre Poli, les présidents des Sis de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, n'ont pas pu saluer comme d'ordinaire les troupes présentes sur le tarmac de la base Solenzara. Dans un texte transmis à notre rédaction, "les deux présidents des Sis de Corse expriment leurs vifs regrets au regard des conditions d'organisation de la présentation du dispositif de lutte contre les incendies, présidée ce matin par Madame la préfète de Corse sur la base aérienne de Solenzara. L'ordre étant donné de rompre les rangs, les présidents n'ont pu aller saluer les différentes composantes civiles et militaires. Ils considèrent qu'un tel écart constitue un manque de respect envers les acteurs de la lutte contre les incendies, alors même que cette séquence annuelle a toujours été marquée du sceau de l'unité et du consensus face aux risques d'incendies. Ils s'associent pour présenter leurs excuses aux personnels présents qu'ils n'ont pu saluer sur les rangs et les assurent de toute leur gratitude et leur confiance."